

Notre pays se trouve à l'aune du défi de développer une économie régie par le savoir et d'y puiser la source d'une dynamique innovante de déploiement au niveau mondial.

Dans un tel système économique, l'innovation doit jaillir fortuitement, en un flux continu, où idées et concepts sont charriés de la source jusqu'au point d'aboutissement que constitue leur application commerciale et sociale. S'il est ici fondamental de renforcer et de réorienter l'enseignement supérieur, il convient aussi, en même temps, d'établir des ponts entre le monde académique (de la recherche), l'univers bouillonnant de "l'entrepreneuriat débutant" et des entreprises technologiques résidentes. Des initiatives gouvernementales telles que les chèques-formation et le développement du principe d'apprentissage continu mettent en évidence un intérêt sans cesse croissant pour la formation. *Cela aussi fait partie de la nouvelle économie.*



Une opinion largement répandue veut que le savoir soit devenu, dans notre économie moderne, le plus important des facteurs de production. L'économie du savoir se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la capacité collective des travailleurs du savoir, laquelle crée en permanence de la valeur ajoutée. Les entreprises qui réussissent dans ce domaine acquièrent plus de valeur, indépendamment de la valeur de leurs actifs matériels restants. La Bourse elle-même découvre que le savoir est un bien économique. Le marché du savoir rapporte davantage à I.B.M. que celui des ordinateurs. Or, pour la détermination des valeurs, les experts-comptables disposent d'une grande compétence. Ils constatent combien important devient l'immatériel 'service compétence valeur'. Il faut dès lors se poser la question de savoir si notre pays ne devrait pas songer à rendre l'établissement de rapports financiers plus ouvert au savoir, le principe suivant pouvant en même temps être posé : " Ce qui se mesure bien s'encadre généralement bien. " En effet, il n'existe aucun signal qui permettrait d'évaluer la rentabilité du savoir. Et pourtant, pratiquement chaque activité économique est devenue, dans une mesure plus ou moins grande, une industrie du savoir. Le savoir économique ne constitue jamais tout à fait un bien individuel ; en tant que facteur de production, c'est une variable-clé. *Cela aussi fait partie de la nouvelle économie.*

Pour les collaborateurs capables de distinguer l'essentiel de l'accessoire, les besoins se font toujours plus nombreux. La diffusion d'informations, savoir exploitable dans la pra-

tique, devient une tâche essentielle. L'impression qui domine est celle d'une pression excessive que subissent ainsi les gens – même les jeunes – auxquels le temps manque désormais pour réfléchir.

De plus en plus – tel est, sans aucun doute possible, le lot des grandes entreprises –, la fonction d'initiative est déconnectée des fonctions de propriété et de financement, par le biais desquelles des *technostructures* – telles que les définit J.K. Galbraith – régissent les entreprises. La prochaine technocratisation de nos entreprises et de notre société peut faire naître une sorte de distanciation entre les décideurs et ceux qui sont l'objet de ces décisions, avec le danger d'abstraction qu'elle recèle. Dans de larges couches de la société sommeille – consciente ou inconsciente – une certaine irritation envers un quotidien fait de hâte et de précipitation. La sérénité est exhaussée au rang de concept nouveau.

Au sujet de l'économie du savoir

Johan De Leenheer
Président

Pour beaucoup de chefs d'entreprise, le changement est l'unique constante et l'incertitude la seule certitude. Les experts-comptables et les conseils fiscaux doivent à nouveau apprendre aux managers à sortir des sentiers battus, à se départir de concepts immuables, et éventuellement les aider à développer une nouvelle stratégie d'avenir. Les experts-comptables et les conseils fiscaux ont donc pour mission – et celle-ci est d'importance – d'offrir des solutions et d'intégrer les exigences de la nouvelle économie et des attentes légitimes des entreprises dans un modèle de société fluctuant. *Cela aussi – l'aspect sociologique – fait partie de la nouvelle économie.*

Le Conseil de l'Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux estime qu'il lui appartient de contribuer à la mise en œuvre des objectifs sociaux de la nouvelle économie dans la pratique entrepreneuriale. A cet effet, l'Institut organisera, début 2001, une journée d'étude nationale ayant pour thème "Une nouvelle économie – nouvelles missions pour l'expert-comptable et le conseil fiscal".